



FEDECHIMIE

Fédération Nationale des Travailleurs des industries de l'Atome, du Caoutchouc, de la Chimie, des Cuirs et Peaux, du Pétrole, des Plastiques, des Textiles et du Verre dite FÉDÉCHIMIE

N°169

CIRCULAIRE PLASTURGIE

Le 26 septembre 2022

SMICARDISATION DES SALAIRES DANS LA PLASTURGIE

Ce mardi 21 septembre 2022 s'est déroulée la dernière réunion de négociation salaires pour cette année.

Depuis la signature de l'accord de mars dernier et les revalorisations successives du SMIC au 1^{er} mai (+2.65%) puis au 1^{er} août (+2.01%), la grille des salaires minima conventionnels devait être renégociée conformément à la loi.

Après 3 séances de négociation et l'insistance de FO, de la FCE-CFDT, de la CFE-CGC et de la CGT, et malgré le boycott des réunions paritaires liées à la Formation professionnelle, **ni Polyvia, ni Plastalliance n'ont proposé une grille des salaires revalorisée uniformément.**

Alors que le syndicat patronal Plastalliance ne proposait aucune grille, Polyvia a « généreusement » proposé une grille avec revalorisation des 4 premiers coefficients entre +4.84% et 3.75% et une revalorisation de +1% pour tous les autres coefficients.

Cette proposition est inadmissible car :

- **Tous les coefficients ne sont pas revalorisés du même pourcentage (Revendication FO de +4.78% pour tous, refus de négociation catégorielle)**
- **La grille est « tassée » dès le coefficient 740**
- **Les revalorisations différenciées entre les coefficients déstructurent la grille et provoquent des incohérences avec la classification**
- **La proposition patronale dans cette forme menace directement l'existence de l'accord classification de 2004**

La dernière proposition patronale est donc rejetée en bloc par les 4 Organisations Syndicales représentatives dans la branche.

La Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation de la Plasturgie n'aura pu aboutir à un accord et faire évoluer celui de mars 2022.

Ce sont 3 coefficients qui sont désormais en dessous du SMIC.

Pour FO, la revalorisation des salaires minima de branche reste prioritaire.

Jusqu'à la prochaine réunion de négociation du 20 octobre 2022 relative à la NAO 2023, la délégation FO restera absente à toute autre réunion paritaire de branche.

ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIÈRE

ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEaux - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE

60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎: 01 45 80 14 90

Email : secretariat@fedechimie-fo.fr - <http://www.fedechimie-fo.fr>